

1. *Débitrice:* **CHARLES MAULINI & Cie**
2. *Remarques:* Par jugement du 10 juin 2002 expédié au commissaire le 29 août 2002, le Tribunal de Première Instance a prolongé la durée du sursis concordataire accordé à CHARLES MAULINI & Cie jusqu'au 29 octobre 2002 et a nommé Maître Denis Mathey, avocat, boulevard des Philosophes 17, en qualité de commissaire au sursis.

Etude Gabus, Rey & Mathey  
1205 Genève

(00641510)